



ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24
(amiante)

Collectif: **Elimination Rapide de l'amiante Défense des Exposés aux Risques**

16bis, impasse du moulin de
CANSELADE 24100 BERGERAC

TEL 06 88 46 55 33

Mail : cerader24@wanadoo.fr

LE LIEN

L'information des adhérents du CERADER 24

Sommaire

Page 1:

éditorial: 4 temps forts parmi d'autres ont marqué 2019.

- carte de vœux pour 2020

Page 2:

- la CAVAM soutient notre bataille sur la destruction de l'amiante.

- Réunion du 19 décembre 2019 sur le pilote : **IMPORTANTE**

- réunion du bureau CAVAM à MONTREUIL et présence à notre A.G.2020

Page 3 :

- Notre 17^{ème} A.G. du 13 mars et son importance !

- Autour du pot de l'amitié, marquons 2 succès 2019

Page 4 :

- Vos remerciements nombreux nous touchent (exemples)

- Déchets et redevance incitative

- dernière minute sur la destruction de l'amiante !

- l'hôpital public en danger !

Votre carte 2020 est-elle réglée !

Si non pensez à le faire, cela facilite notre travail « orga »

Déclarations fiscales:

Les documents CERFA (cotisations et dons) pour les déclarations d'impôts vous seront adressés avec le bulletin "le lien N° 90" de février 2020

2020 EST DEJA LA !!... Après l'année 2019... bien remplie !

RESUMEE EN 4 TEMPS FORTS !

15 MARS 2019 : Notre assemblée générale où sont définies **avec vous** nos orientations et les actions qui en découlent pour obtenir des résultats en ciblant les causes essentielles des situations que nous vivons. En toutes circonstances, nos doléances servent de **fil rouge** aux décisions de notre conseil d'administration à l'exemple de nos prises de positions pour défendre la SECU - et nos retraites !

22 MARS 2019 : Manifestation nationale à Paris (70 amis de notre CERADER24 présents) pour exiger une application du préjudice d'anxiété permettant à tous les contaminés de faire valoir leurs droits à réparations. **CE QUI FUT VALIDE PAR LA COUR DE CASSATION les 5 avril et 11 septembre 2019!**

12 SEPTEMBRE 2019 : Le président du T.G.I. de PERIGUEUX donne une suite favorable à notre rencontre sur la question des délais d'appel de nos dossiers en audience, **CE QUI RAMENE DE 3 ANS A MOINS D'UN AN** l'attente des victimes ou ayants droit pour accéder au pôle social. Une bonne chose. La question des salles d'audiences pose toujours problème.

19 DECEMBRE 2019 : Après 5 ans d'actions de notre association (et du collectif créé en 2018), **le projet de "pilote de destruction de l'amiante"** se concrétise après que l'étude préalable ait été financée par la région; la C.A.B. et le grand PERIGUEUX. Cela démontre la validité du projet de la CAVAM de création d'un **"pôle public d'éradication de l'amiante"** soutenu par de nombreux députés et par la commission de l'assemblée nationale.

Votre participation nombreuse à toutes ces actions porteuses de résultats positifs a été déterminante et c'est pourquoi vous aurez à cœur de participer à votre 17^{ème} assemblée générale du 13 mars 2020. (En cas d'empêchement majeur, nous vous demandons de nous transmettre le pouvoir qui sera joint au bulletin N°90 de février - article 12 de nos statuts).

Chers amis,

Le conseil d'administration du CERADER 24 vous présente, ainsi qu'à vos familles et vos proches, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Santé, joie, bonheur...

Qu'elle réponde également à vos attentes sur la défense des exposés et victimes, sur l'éradication de ces poisons de nos vies et la mise en cause des responsables...

Comme dit à notre assemblée du 15 novembre :
"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible"

Ensemble, agissons pour concrétiser ce souhait dès l'année 2020.

Bonne année à toutes et tous.

LA PAGE DE LA CAVAM

LA CAVAM (A) ET LE PILOTE !

La présentation de l'étude industrielle et économique du pilote de destruction de l'amiante a eu lieu le 26 Novembre 2019 à Bordeaux.

Il s'agissait dans un premier temps d'aborder la partie technique de l'étude.

Participaient à cette réunion les représentants de la région, de la CAB et du grand Périgueux, les représentants de la SOMEZ (porteurs du projet) le représentant du Bureau d'étude et bien entendu le CERADER 24.

Après cette présentation la discussion enchaîna sur concrétisation du projet avec les obstacles subsistants.

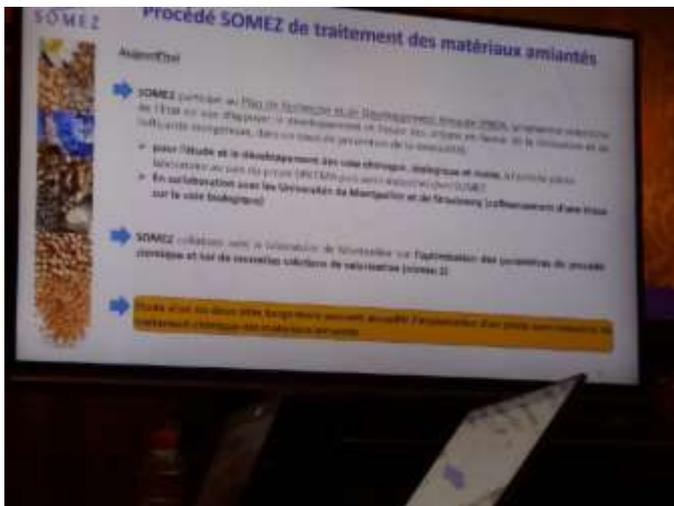
Bien entendu le coût du projet (5 millions d'euros) fut abordé.

Ce montant est justifié car il s'agit d'amiante et les contraintes pour un tel projet sont importantes.

Les concepteurs ont confirmé leur souhait de voir ce pilote et la première unité de traitement s'installer à BERGERAC en ayant d'autres idées en tête.

le projet a été présenté aux élus - qui sont les décideurs - ainsi qu'à la DREAL pour cerner les obstacles (législatifs et réglementaires) restants.

La présentation a eu lieu le 19 Décembre dernier et il y avait du monde sur la photo.



En jaune, l'accord de la CAB pour mettre des terrains à disposition pour cette installation, la poudrerie (l'état et le ministère des armées) ayant refusé de recevoir le pilote dont le site aurait bien besoin.

LA REUNION DU 19 DECEMBRE 2019!

Elle s'est déroulée en 2 temps commençant le matin par une rencontre des concepteurs avec la DREAL comme prévu le 21 novembre. Cette vérification étant faite, l'après-midi, la réunion regroupait : concepteurs, élus engagés dans le projet, l'état, et notre CERADER.

Un regret pour nous: que le projet n'ait pu se matérialiser au sein de la poudrerie comme nous en avons déjà démontré l'utilité avec le collectif (CERADER, CGT, PCF) en juin 2018 pour pérenniser le site menacé actuellement dans son existence même.



Rassemblés devant EURENCO avec le syndicat CGT

LE BUREAU CAVAM S'EST REUNI !

Les 2 et 3 décembre 2019 à Montreuil pour faire le point sur la bataille des retraites dans laquelle nous sommes impliqués et préparer l'assemblée annuelle de la coordination.

Traitement des dossiers de malades, d'anxiété, justice, destruction de l'amiante éradication des cancérogènes de nos vies... etc ont été vus. La date de l'assemblée fixée aux 6 et 7 avril 2020.

La CAVAM s'est félicitée de la prise en compte de ces appels à l'action pour défendre la sécurité sociale et les retraites. Elle poursuit son action à ce propos avec toutes les organisations et associations engagées.



Une salle de réunion est mise à notre disposition par la FNIC CGT à Montreuil

LA CAVAM sera présente à notre assemblée générale du 13 mars 2020, tout comme nos associations amies, ce qui permet un éclairage élargi sur : le respect des exposés, victimes et ayants-droit, la réparation intégrale des préjudices, (allocation ACAATA, anxiété, conditions d'existence, éradication des cancérogènes de nos vies...).

Vendredi 13 Mars 2020 à 17h30 (précises)

Rappel important (accueil dès 16h30)

Salle Louis DELLUC à BERGERAC (piquecailloux)

17ème ASSEMBLEE GENERALE DE VOTRE ASSOCIATION

Car : « LE CERADER 24 C'EST VOUS ! »

- Le soutien à notre activité et la détermination de nos objectifs : C'est avec vous !!
- le soutien à nos actions juridiques : C'est avec votre participation !!
- la pression sur les décideurs économiques et politiques est possible grâce à vous !
- notre activité dans la CAVAM et sa coordination régionale est soutenue par vous !

**VOTRE PRESENCE A L'A.G. EST DONC INDISPENSABLE
D'ABORD POUR CELA !**

Votre participation à nos assemblées détermine notre « impact » local et départemental :

VOTRE ASSEMBLEE : C'EST AUSSI AVEC LA PRESENCE :

- Du cabinet d'avocats T.T.L.A. (E. LEROUX) sur les questions juridiques.

VOUS AUREZ A VOTER, après exposés et débats nécessaires sur les points suivants :

- 1 / ce que nous avons fait tout au long de cette année 2019 (et au début 2020)
- 2 / Les moyens financiers dont nous pourrons disposer pour notre activité
- 3 / les axes de travail pour cette année 2020 (rapport d'orientation)

4 / ELIRE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Disons le également : pour nous, votre présence est un bon stimulant ! Un encouragement !

UN POT DE L'AMITIE PARTICULIER

Il marquera les 2 avancées importantes de cette année 2019 -

- SUR L'ANXIETE :

Myriam HARREL secrétaire de la CAVAM exprime la satisfaction de tous pour la décision positive de la cour de cassation finalisée le 11 septembre 2019 !



- SUR LA DESTRUCTION DE L'AMIANTE



Lors de l'assemblée de fin d'année 2018 rencontre décisive (après le refus d'EURENCO),

La C.A.B. donne au collectif son accord pour mettre à disposition de la SOMEZ les terrains nécessaires à l'installation « du pilote » de destruction de l'amiante.

L'avancée du projet en cette fin décembre 2019 est lié pour partie à cette décision !

Avec le règlement des cotisations 2020...

... et les vœux de fin et début d'année !

Nous recevons de nombreux témoignages de soutien et de remerciements comme ceux-ci qui nous viennent de **Jacques**:

“Ci-joint le chèque pour la cotisation 2020. Encore une fois bravo pour tout ce qui est fait par l'association, et le dévouement de toute l'équipe de bénévoles (dont mes amis Christiane et René). Il faut poursuivre le combat même si cela ne paie pas tout de suite car **IL FAUT LUTTER POUR GAGNER**”

De Liliane:

“Je présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2020 à tous les amis du CERADER 24 ainsi qu'à leurs familles; surtout la santé, la joie et le Bonheur pour tous. Je joins à ce courrier les cotisations de mes enfants. Je vous embrasse bien à tous”

Merci Liliane, merci Jacques; cette année 2019 qui vient de finir a apporté la prévue que les avancées ne s'obtiennent, y compris au plan local, qu'au prix d'une action soutenue et pugnace. Nous savons votre engagement constant à nos côtés; soyez en remerciés. On ne lâchera rien vous pouvez en être certains!

DECHETS ET REDEVANCE INCITATIVE

Nous avons abordé cette question lors de notre assemblée du 15 novembre dernier. Les médias, tels sud ouest, BERGERAC 95 et autres montrent les inquiétudes des usagers de ce service public tant pour eux-mêmes que pour les salariés.

Vous pourrez relire des points que nous mettions en avant dans notre dernier bulletin (N° 88). Des questions jamais évoquées par les “informateurs” chargés de visiter les familles pour leur annoncer la modification (à la hausse) mais pas pour les consulter.

- Pourquoi séparer ce poste de la taxe d'habitation ?
- payer plus cher avec un service moindre pour nombre de gens, notamment les plus âgés ... solution ?
- c'est une réduction du nombre d'emplois de fonctionnaires territoriaux aujourd'hui mais demain avec quel statut pour les restants. (privatisé ?)
- là où la mise en oeuvre est commencée, les décharges sauvages s'enrichissent de déchets ordinaires.
- le gouvernement a annoncé qu'il envisageait de ne pas faire payer cette redevance aux plus gros pollueurs ... du bâtiment ... qui paiera ?
- Nous pensons que ce dispositif devrait faire l'objet d'une consultation sur le département et non être appliqué en mettant les gens devant le fait accompli, commune après commune. **Qu'en pensez-vous ?**

“ PILOTE de destruction amiante”

Derniers échos !

Nos représentants CERADER 24 ont tenu, jusqu'au bout à montrer que ce projet pouvait apporter un soutien majeur à notre proposition de **Pôle Public d'Eradication de l'Amiante** présenté aux élus et aux ministères depuis deux ans déjà.

Pour ce qui concerne le “pilote”, les obstacles restants sont d'ordre réglementaires tels que rappelés par la DREAL. Madame DEMESSINE qui est intervenue à notre assemblée du 15 novembre dernier va nous aider (ainsi que la SOMEZ) à établir les contacts indispensables à la solution de ces problèmes.



La salle de réunion du conseil régional. Jean Marc et Jacques représentaient notre association.

HOPITAUX DE BERGERAC ET PERIGUEUX :

la situation continue de se dégrader pour les victimes de l'amiante mais aussi pour ce service public de plus en plus soumis au privé.

- Après BERGERAC où les promesses de Mr LAFORCADE n'ont pas été tenues (consultation pour les victimes de l'amiante sur place ...) ça ne vaut que pour les cas graves une fois par semaine) ...

- C'est maintenant PERIGUEUX qui refuse d'accueillir les victimes de l'amiante et les renvoie vers d'autres lieux tels LIBOURNE ou clinique privée de FRANCHEVILLE.

Déjà, lorsque l'on passe un scanner à BERGERAC il faut attendre 2 ou 3 jours que la lecture faite à Lyon, revienne, ce qui ne rassure pas les malades en attente d'informations ... **car l'anxiété n'est pas une vue de l'esprit ... elle existe!**

Nous en reparlerons à l'assemblée générale !

**POUR CONSULTER NOTRE SITE: Accès
- moteur de recherche
puis... site cerader24**